



# DECROCHAGE SCOLAIRE

**PRIORITE NATIONALE**

**RECONNAISSANCE MINIMALE**

*pour les personnels de la Mission de Lutte  
contre le Décrochage Scolaire (MLDS)*

- Moyens en baisse, pas d'embauche, réduction des frais de déplacements inhérents à la fonction.
- Tentative d'augmentation du temps de travail des personnels permanents de 200h/an, revue par le CSAIO et le rectorat après les mobilisations des coordonnateurs en mai et début juin 2015.
- Remise en cause de la fonction d'enseignant notamment des non titulaires.
- Pas de concours CPIF pérenne ni de mobilité.
- Aucune indemnité spécifique (ISO, ZEP, IMP...).

*pour en savoir plus:*  
<http://coordosexasperes.canalblog.com/>

**La MLDS, à Créteil, c'est :**

- L'assurance d'un suivi et d'un accueil en établissement scolaire de près de 20 000 élèves « décrocheurs-décrochés » (élèves ayant échoué aux examens, élèves sans affectation à la rentrée scolaire, en rupture de formation...).
- Le montage d'actions spécifiques au sein d'établissements scolaires et « hors les murs » sous couvert des chefs d'établissement et d'équipes d'enseignants volontaires pour travailler en plus de leur temps de travail.
- Un travail de conseil auprès des équipes dans les établissements pour éviter le décrochage scolaire des élèves de plus de 16 ans.
- Le tissage d'un réseau de partenaires sur les territoires pour proposer/apporter des solutions d'insertion sociale et/ou professionnelle.

**Les personnels MLDS Créteil et leurs organisations syndicales exigent :**

- Le respect de nos contrats d'enseignants CPIF.
- La mise en place de concertations et de groupes de travail avec les organisations syndicales concernant l'ensemble des procédures de gestion des personnels MLDS à partir du cadre ministériel qui sera mis en place à la rentrée 2015.
- Des recrutements supplémentaires : actuellement c'est une quarantaine de coordonnateurs dans une Académie qui compte plus de 600 établissements publics dans le 2<sup>nd</sup> degré.

